

**LE GROUPEMENT INTERNATIONAL DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX  
DES UNIVERSITÉS FRANCOPHONES (GISGUF)  
ET SON RAYONNEMENT DANS LA FRANCOPHONIE**

Conférence présentée par Me Michel Quimper,  
président du GISGUF, lors du Séminaire CRUFAOCI –  
Agence universitaire de la Francophonie – CIDEGEF  
ayant pour thème «L'innovation, fer de lance de la  
dynamique managériale des dirigeants  
d'institutions universitaires», tenu à Cotonou (Bénin),  
du 20 au 24 novembre 2007

**LE GROUPEMENT INTERNATIONAL DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX  
DES UNIVERSITÉS FRANCOPHONES (GISGUF)  
ET SON RAYONNEMENT DANS LA FRANCOPHONIE**

Monsieur Bonaventure Mvé-Ondo, vice-recteur à la régionalisation de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF),

Monsieur le Recteur Norbert Awanou de l'Université d'Abomey-Calavi,

Monsieur Étienne Ehouan-Éhilé, président de la Conférence des Recteurs des Universités Francophones d'Afrique et d'Océan Indien (CRUFAOCI),

Monsieur Maurice Lemelin, président de la Conférence Internationale des Dirigeants des institutions d'Enseignement supérieur et de recherche de Gestion d'Expression Française (CIDEGEF),

Messieurs les Recteurs et Présidents d'université,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord remercier l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) de m'avoir invité, à titre de président du Groupement international des Secrétaires Généraux des Universités Francophones (GISGUF), à participer à ce séminaire.

C'est aussi pour moi un grand plaisir de participer à une activité de la Conférence des Recteurs des Universités Francophones d'Afrique et d'Océan Indien (CRUFAOCI).

Aujourd'hui, je vous entretiendrai du GISGUF :

- Sa structure et son mode de fonctionnement;
- Les actions du Conseil d'administration et des membres;
- Nos projets d'avenir et le futur du GISGUF.

## **I La structure et notre mode de fonctionnement**

Le Groupement international des Secrétaires Généraux des Universités Francophones (GISGUF) a été créé en 1977 et est membre associé de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). Il regroupe des représentants secrétaires généraux de 32 pays et est ouvert aux secrétaires généraux des universités ou établissements d'enseignement supérieur totalement ou partiellement francophones. Cette adhésion est effectuée au titre de leur établissement de rattachement. Ils sont des membres institutionnels.

L'objet de ce groupement, tel que défini à l'article 2 de nos statuts, est :

- La mise en commun des compétences des secrétaires généraux des universités adhérents;
- La mise en commun d'actions de formation professionnelle continue adaptées à l'évolution de l'enseignement supérieur et de la recherche;
- L'organisation de colloques thématiques;
- La définition d'une politique d'échanges et de communications entre les secrétaires généraux des universités francophones.

L'Assemblée générale est constituée de tous les membres institutionnels. Elle se réunit au moins tous les deux (2) ans, à l'occasion de notre colloque biennal.

Le GISGUF est administré par un Conseil d'administration de onze (11) membres au minimum et de quatorze (14) membres au maximum, désignés pour une période de deux (2) ans.

Le président du GISGUF est élu au sein du Conseil d'administration pour une période de quatre (4) ans. Le Bureau comprend également un premier vice-président, un deuxième vice-président, responsable de l'organisation du colloque à venir, un secrétaire général et un trésorier.

La répartition des sièges au Conseil d'administration est :

- Un (1) siège pour l'Afrique du Nord;
- Deux (2) sièges pour l'Afrique subsaharienne;
- Un (1) siège pour la Belgique;
- Deux (2) sièges pour le Canada;
- Trois (3) sièges pour la France;
- Un (1) siège pour le Liban;
- Un (1) siège pour la Suisse.

Le Conseil d'administration comprend également un membre désigné par l'Agence universitaire de la francophonie. Lors de la dernière Assemblée générale qui a eu lieu à Genève, le 23 juin dernier, l'Assemblée a nommé par cooptation deux (2) autres membres au Conseil d'administration, soit un représentant pour la Roumanie et un représentant pour la Tunisie. Ces nominations s'inscrivent dans la volonté d'assurer, alternativement, la plus large participation possible des continents et cultures à l'animation du réseau, et ce dans le cadre de la francophonie.

Les modalités de fonctionnement du GISGUF relèvent essentiellement de l'usage et s'inspirent de principes développés dans le cadre de l'Agence

universitaire de la francophonie (AUF). Le Conseil d'administration s'appuie sur les associations existant localement, lesquelles peuvent présenter des degrés d'institutionnalisation avancée.

Le Conseil d'administration prépare les rencontres biennales et participe à la définition des besoins en matière de formation des secrétaires généraux.

## **II Les actions du Conseil d'administration et des membres**

Au cours des dernières années, nos actions se sont concrétisées autour de trois (3) volets :

- Le recrutement;
- La formation;
- Le colloque biennal.

Ces volets s'inscrivent dans la réalisation des quatre (4) missions stratégiques de l'AUF qui sont :

- A) Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique;
- B) Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'homme;
- C) Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche;

- D) Développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

Je tiens à remercier l'AUF de son soutien logistique et financier que ce soit pour le recrutement de nouveaux membres, les sessions de formation et la tenue de notre colloque biennal.

A. Le recrutement et notre liste de diffusion

Le 18 novembre 2006, le Conseil d'administration a convenu qu'il était important de doter notre groupement d'un moyen simple pour permettre une communication rapide et efficace entre les membres et les collègues susceptibles de participer à nos activités, dont le colloque biennal. Une liste de diffusion qui comprend actuellement quelque deux cents adresses électroniques de secrétaires généraux ayant participé à nos différentes activités a donc été mise en place. Cette liste permet, via une seule adresse électronique, de rejoindre un groupe d'individus et d'échanger entre eux sur des problématiques diverses.

Au cours des deux (2) dernières années, nous avons intensifié notre recrutement.

Cela s'est traduit par une première participation à notre colloque biennal en juin dernier, de représentants de la Roumanie, de l'Égypte, du Vietnam et du Brésil.

## B. La formation

Il est important de signaler que Mme Monique Ronzeau, secrétaire générale de la Chancellerie des Universités de Paris, qui m'a précédé à la présidence, a participé à deux (2) séminaires sur la gouvernance universitaire de l'Agence universitaire de la francophonie à Dakar en décembre 2003 et au Yaoundé en mars 2005.

Mme Ronzeau a aussi initié notre première action de formation pour les secrétaires généraux qui a eu lieu à Marrakech en avril 2005 et qui a duré deux (2) jours. Cette formation s'adressait à neuf (9) collègues secrétaires généraux d'Afrique subsaharienne.

Le programme de formation a été élaboré conjointement avec tous les participants afin de rejoindre leurs préoccupations. Nos objectifs, lors de ces actions de formation, sont que nous puissions partager notre vécu, nos problématiques et ce, dans le respect de nos cultures et traditions.

Autant les conférenciers que les participants sont à la fois des apprenants et des formateurs.

Les thèmes abordés à Marrakech en témoignent :

- Présentation détaillée des stagiaires et des conférenciers de leur contexte professionnel;



- Le rôle du secrétaire général dans le pilotage universitaire;
- L'organisation des études et l'offre de formation;
- Le management et les ressources humaines;
- Les outils de gestion des ressources humaines;
- L'évaluation des personnels : méthodes et objectifs.

En octobre 2006, s'est tenue à Québec et à Montréal une deuxième session de formation dont le thème était «La gestion académique, administrative et financière des universités dans le contexte de la mondialisation».

La session de formation a accueilli douze (12) participants en provenance du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Liban, de Madagascar, du Maroc, de la République du Togo, du Sénégal et de la Tunisie.

L'objectif général de ce séminaire réalisé au Québec était de permettre aux secrétaires généraux des pays du Sud de se familiariser avec les méthodes de gestion des universités québécoises, tout en tenant compte des problèmes et des particularités qui leur sont propres.

Le financement de cette activité a été assuré par l'AUF, les universités québécoises, le ministère de l'Éducation du Québec et quelques commanditaires privés.

Cette formation d'une durée de cinq (5) jours comprenait trois (3) jours de formation dont les thèmes étaient :

- La gestion des ressources humaines et financières;
- Les archives et les bibliothèques;
- Les investissements immobiliers et la gestion des immeubles;
- Le recrutement des étudiants étrangers;
- La gouvernance dans les universités québécoises et l'enseignement à distance.

Au-delà du caractère classique d'un séminaire constitué d'exposés et d'autres débats, nous avons voulu faire découvrir à nos collègues, in situ le fonctionnement des universités québécoises en leur faisant passer deux (2) jours dans le vécu concret d'une université.

Les résultats obtenus sont :

1. Les participants ont été mis en contact avec le vécu de la gestion des établissements universitaires du Québec tant de façon théorique, par les conférences qui leur furent présentées, que par les stages qu'ils ont pu réaliser dans les établissements, à la grandeur du territoire du Québec.

2. Les participants ont établi des contacts avec les principales personnes (secrétaires généraux, responsables de la gestion des divers programmes internationaux des établissements universitaires, etc.). Ils ont pu ainsi amorcer des projets de collaboration tant au plan de la gestion universitaire que des programmes conjoints et des échanges d'étudiants.
3. Les participants ont demandé que ce genre de formation soit répété et, surtout, accessible à tous leurs collègues qui n'ont pu participer. Ils ont demandé qu'une telle formation soit dispensée dans un pays de l'Afrique subsaharienne. Nous comptons le faire en 2009 à l'occasion de notre prochain colloque qui aura lieu à Abidjan.

#### C. Le colloque biennal

Je me permettrai de vous entretenir des thématiques de nos deux (2) derniers colloques, soit celui à Marrakech en avril 2005 et celui de Genève en juin 2007. Ces deux (2) colloques s'inscrivent dans la continuité d'une réflexion accentuée sur la gouvernance universitaire.

#### **Marrakech**

Le thème de ce colloque était «Le secrétaire général, acteur de la bonne gouvernance universitaire». Il y avait 120 participants.

Deux présidents d'université, dont un du Maroc et l'autre de la France, nous ont présenté, lors de l'inauguration de ce colloque «la bonne gouvernance en tant que projet d'établissement».

Nous avons aussi échangé à l'occasion de présentations par des collègues secrétaires généraux sur les champs et les outils de la gouvernance. À titre d'exemple :

- La gestion administrative, financière et la gestion des ressources humaines;
- La gestion et l'évaluation des étudiants;
- La gestion de la performance et ses indicateurs;
- Le tandem président/secrétaire général : un co-management au service d'une bonne gouvernance.

Ces différentes présentations nous ont permis d'explorer «l'approche comparative du management universitaire dans l'espace francophone».

En conclusion, nous avons eu des conférenciers sur deux (2) thèmes :

- Les conditions de la réussite : la contribution du secrétaire général à la bonne gouvernance, et
- Les orientations pour une formation à la bonne gouvernance universitaire.

Comme vous pouvez le constater, la pédagogie et la participation active des collègues secrétaires généraux font en sorte que chacun est à la fois un formateur et un apprenant. Personne n'a la recette miracle, mais l'expérience et le vécu de chacun nous permettent de mieux découvrir et apprécier l'espace de la francophonie et ce, dans le milieu universitaire.

### **Genève**

Notre dernier colloque qui a eu lieu à Genève en juin dernier avait pour thème «La gestion de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur». Il regroupait quelque cent (100) participants.

La première partie a situé la Démarche Qualité dans les universités dans un environnement plus englobant avec un aperçu historique et la définition des concepts. Les références et les lignes directrices pour une gestion interne et externe de la qualité ont été présentées, telles qu'elles sont formulées et appliquées dans l'espace de l'enseignement supérieur tant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud.

La deuxième partie a été l'occasion pour le secrétaire général de présenter des exemples concrets où il a été acteur ou bénéficiaire de la Démarche Qualité. Ces présentations ont pris la forme d'ateliers thématiques, en privilégiant l'approche comparative entre les pays et les universités permettant de souligner la diversité des situations au niveau du rôle du secrétaire général selon les deux domaines

concernés par la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur, soit l'administration et les services de support d'une part, l'enseignement et la recherche d'autre part.

En conclusion, la synthèse des présentations et des échanges a permis de situer le présent et le futur du rôle du secrétaire général dans une vision intégrée et transversale de l'apport de l'université dans la société.

### **III Nos projets d'avenir et le futur du GISGUF**

Le GISGUF souhaite accentuer son rayonnement dans la francophonie. Lors de notre dernière réunion du Conseil d'administration tenue le 30 octobre dernier, cet objectif a été réitéré. C'est pourquoi le Conseil a convenu de mettre en marche cinq (5) dossiers dont les responsables sont des membres du Conseil d'administration. Les rapports pour chacun de ces cinq (5) dossiers sont attendus en février 2008 et seront éventuellement présentés à notre Assemblée générale.

Ces dossiers sont :

1. Le recrutement. L'AUF sera sollicitée afin d'établir les contacts avec les présidents, recteurs d'université et les secrétaires généraux.

2. Un projet de lettre d'information sera élaboré. L'objectif est de maintenir les liens avec les secrétaires généraux. Notre liste de diffusion sera notre moyen de communication et notre site internet sera adapté en conséquence.
3. Le partenariat sera accentué tant avec l'AUF qu'avec la Banque mondiale, l'UNESCO et toute autre organisation où nous pouvons apporter une complémentarité dans nos activités.
4. Des séminaires seront élaborés tant dans les pays du Sud que dans les pays de l'Est.
5. Notre colloque biennal est maintenu.

Ce prochain colloque aura lieu en 2009 dans la semaine du 27 avril. Il se déroulera à Abidjan suite à l'invitation du Dr Toto Jérôme Balou Bi, secrétaire général de l'Université de Cocody d'Abidjan, qui est président du Réseau Africain des Secrétaires Généraux des Universités Francophones (RASGUF). Le programme scientifique s'articulera sur l'université en réseau.

Un séminaire dont le thème serait «La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en administration scolaire et universitaire» sera organisé. Il s'inscrit dans les suites de la session de formation qui s'est tenue au Québec en 2006 et des besoins exprimés par les participants.

Nous comptons sur le campus numérique de l'AUF pour rejoindre le plus de secrétaires généraux possible.

En guise de conclusion, j'aimerais vous exprimer que l'éducation qui est au cœur de nos préoccupations et de nos tâches de tous les jours est une noble mission.

En effet, je considère que l'éducation est le plus bel héritage que nous puissions léguer à une société afin que chaque homme ou femme ait accès à la connaissance et à son évolution.

Au-delà de cette mission, il y a le partage entre nous pour mieux nous comprendre et nous apprécier et faire en sorte que le monde soit meilleur.

Je souhaite que vos secrétaires généraux soient nombreux à participer à notre activité de formation ainsi qu'à notre prochain colloque en 2009.

Me Michel Quimper  
Président du GISGUF  
Secrétaire général et directeur de  
l'administration et des affaires juridiques  
Université du Québec